



SORTIE DU SIMCA RACING TEAM

LE DIMANCHE 30 septembre 2007

Piste d'essais DE POUILLY EN AUXOIS

REGLEMENT PARTICULIER IMPOSE PAR LE SRT:

HORAIRES:

de 9H à 12H et 13H30 à 17H pour tous, et 12H à 13H réservé aux adhérents possesseurs de véhicules de collection.

EQUIPEMENTS:

Casques obligatoires

Silencieux obligatoires (pots pistes interdits)

Combinaisons recommandées

Présentation obligatoire du permis de conduire à l'accueil

ORGANISATION:

Départs par séries de 8 à 10 voitures pour 10 min

Commissaires sur la piste : respecter les consignes = sécurité pour tous !!

2^{ème} pilote: 1 seul par véhicule et son propriétaire en est responsable, il devra venir l'inscrire sur sa décharge à l'accueil, et payer un supplément **(gratuit pour les adhérents et 30 € pour les autres).**

Exclusion des véhicules dangereux et en mauvais état.

Les recharges d'extincteurs seront à la charge de ceux pour qui ils seront utilisés.

NOMBRE DE VOITURES ACCEPTEES:

50 maximums, tous types acceptés en bon état (pas de poubelles !).

Tout pilote n'ayant pas réservé et se présentant au départ, aura l'autorisation de partir après règlement de son engagement **en espèce**, plus une majoration de 25 € !

BUVETTE:

Café et boissons sans alcool.

FRAIS D'ENGAGEMENT:

50 € pour les membres SRT et 65 € pour les non-adhérents,

les 50 premiers chèques reçus seront inscrits, les retardataires refusés

Les chèques sont encaissés immédiatement. (Aucun chèque accepté sur place !)

► Bulletin d'inscription à renvoyer au **SRT, 6 b rue de la Fleuriée 21850 St Apollinaire** avant le **24 septembre 2007**, n'oubliez pas votre chèque, c'est votre réservation d'office.

NOM: _____ **Prénom:** _____ **Licencié: O/N :** _____

Adresse : _____

Marque véhicule: _____ **Type:** _____ **Puissance:** _____ **cv**

Règlement par chèque à l'ordre du Simca Racing Team Espèce Total €